

INSCRIPTION 17 AOÛT 25 PAR EMAIL air-speed@w-fousek.de

Wolfgang Fousek 404 Avenue Kestrel Kestrels Nest MU – 90502 Flic en Flac

CONDUCTEUR (Veuillez remplir les lettres majuscules)

Prénom

Zip Ville

Mobile

VÉHICULE/MOTO (Veuillez remplir les lettres majuscules)	
Modèle	
Couleur	ccm
CV	km/h
Divers	
PASSENGER (Veuillez	remplir les lettres majuscules)
Nom	Prénom
Numéro de maison.	Zip Ville
Numéro de maison. Téléphone	Zip Ville Mobile

TARIF PAR VÉHICULE

Montant total : 300 € voiture / 200 € moto TTC. » Repas (déjeuner sans boissons / café et gâteau)

» Forfait de démarrage

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

30. Juni 2025

Nom

Numéro de maison.

Téléphone

E-Mail

ANNULATION

L'organisateur se réserve le droit de reporter l'événement pour des raisons impérieuses (par exemple Covid 19) à une date alternative qui aura lieu le plus rapidement possible. Dans ce cas, les frais d'inscription restent les mêmes et il n'y aura aucun remboursement. Si l'événement doit être annulé totalement, les frais d'inscription seront intégralement remboursés. Aucune autre réclamation de votre part ou de la part de tiers contre l'organisateur ne peut être invoquée. Frais d'annulation dus en cas de désistement du participant : Si vous vous désistez jusqu'à 3 mois avant l'événement : 1/3 des frais d'inscription. Si vous annulez 3 mois et jusqu'à 1 mois avant l'événement : 2/3 du prix d'inscription. Si vous annulez 1 mois avant l'événement : 100% ou aucun remboursement des frais d'inscription

DÉBUT/FIN

Centre d'essais de véhicules TRIWO à Zweibrücken

COORDONNÉES BANCAIRES

Volksbank Raiffeisenbank Oberbayern Südost eG IBAN: DE05 7109 0000 0108 9742 09 BIC: GENODEF1BGL

UNE INFORMATION IMPORTANT

Un « briefing chauffeur » d'une demi-heure a lieu le vendredi soir. Le participant signe ensuite le formulaire « Aucune réclamation contre l'organisateur ». Si le style de conduite n'est pas adapté, le participant sera exclu de l'événement! L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme! En prenant la relève, le participant déclare qu'il respectera toutes les dispositions légales, en particulier le StVO et le StVZO ainsi que les exigences de contrepartie qui y sont contenues, et qu'il s'abstiendra de mettre en danger des tiers et des intérêts juridiques publics. Il convient de respecter le code de la route, qui exige de prêter attention aux autres usagers de la route et de prendre en compte leurs besoins et leur sentiment de sécurité. Le participant est responsable de fournir une couverture d'assurance appropriée. La responsabilité de l'organisateur sous tout aspect juridique est exclue. Si l'une des dispositions ci-dessus est soumise à des préoccupations juridiques, chaque participant s'engage à accepter l'objectif réglementaire souhaité consistant à dégager autant que possible l'organisateur de toute responsabilité.

Lieu, date, Signature